

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 janvier 2024

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.353

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 8 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Tous documents permettant d'établir les coûts liés au virus du papillome humain que ce soit par mesure préventive ou curative, coloscopies et/ou tous autres traitements liés à des cellules précancéreuses, cancéreuses et ou toutes autres anomalies au cours des 5 dernières années. J'aimerais avoir les données par années si c'est possible, pour les hommes et les femmes séparément aussi si c'est possible.

Tous documents permettant d'établir les coûts de la vaccination contre le virus du papillome humain, pas années depuis 5 ans. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Nous vous informons que certains renseignements ont été masqués en vertu de l'article 18 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi. Aussi, certains renseignements ne sont pas visés par votre demande en vertu de l'article 9 alinéa 2 de la Loi puisqu'il s'agit d'ébauches.

... 2

Aussi, il s'avère qu'un autre document visé par votre demande d'accès relève davantage de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). Nous vous invitons à formuler votre demande auprès de la responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de cette instance. Ainsi, conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons à la responsable de l'application de cette loi au sein de cette organisation :

Institut national d'excellence en santé et services sociaux
Madame Cathy Rouleau
Direction des affaires institutionnelles et stratégiques
2021, avenue Union, 12^e étage, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 418 643-1339
Courriel : acces.information@inesss.qc.ca

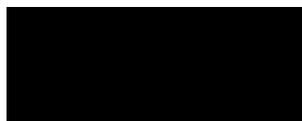
De plus nous regrettons de vous informer que l'accès à d'autres documents faisant l'objet de votre demande vous est refusé. Il s'agit en effet de renseignements ayant des incidences sur les relations intergouvernementales ainsi que sur l'économie. À l'appui de cette décision, nous invoquons les articles 14, 18 et 22 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

Nous tenons à vous préciser que les informations en lien avec les coûts unitaires de ces vaccins sont strictement confidentielles en ce qui a trait aux contrats fédéraux et qu'il faut se référer au prix du marché privé.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-205